

Villeberny : le circuit au cœur des débats



La réunion d'information et l'assemblée générale des Sentinelles de l'Auxois se sont déroulées dans une ambiance studieuse . Photo Marie Quiquemelle

Une centaine d'habitants des vallées de la Drée, de l'Oze et de l'Ozerain ont assisté à la réunion d'information, suivie de l'assemblée générale des Sentinelles de l'Auxois.

Paul Robinat, vice-président de l'association Les Sentinelles de l'Auxois, a ouvert la séance d'information en formulant le souhait que cette réunion sur le projet d'implantation d'un circuit automobile sur la commune de Villy-en-Auxois par la SCI Brecht se déroule dans le calme pour un débat enrichissant et serein. À tour de rôle, Paul Robinat, Jean-Marie Lazerges et Johannes Andriessen ont présenté de manière méthodique l'historique complet du projet. Avec précision, les intervenants ont exposé une analyse retraçant le premier projet d'implantation du circuit, les motivations de la SCI Brecht, les besoins financiers, les investissements à prévoir, les coûts d'exploitation liés à cette réalisation et le coût des courses. Non moins solidement argumentées et juridiquement bien documentées, toutes les facettes des méandres administratifs ont été expliquées, de la demande de permis d'aménager aux différentes enquêtes, parmi lesquels l'étude d'impact. Cette dernière étudie sur de nombreux mois (ou années) les incidences de la présence d'un circuit automobile, au coeur d'une zone Natura 2000 et du périmètre protégé d'une voie romaine, sur la faune, la flore, mais aussi les pollutions diverses et établit l'étude socio-économique d'un territoire très rural. En effet, une telle réalisation émanant d'un propriétaire privé pourrait entraîner de lourdes charges pour le département et pour les communes (infrastructures routières d'accès, etc.). Lors des débats qui ont suivi, Anne Jacquin, du Clapen 21 (Comité de liaison des associations et des personnes pour la protection de l'environnement et de la nature), et Valentin Belassenn, chercheur Inra, ont apporté des éclairages scientifiques et juridiques précis, Anne Jacquin incitant à une grande vigilance en cas de publication, par le Préfet de Région, de la demande d'enquête publique. Paul Robinat a su maintenir un degré de d'échanges courtois, dans lequel on ne retrouve plus la virulence et l'agressivité qui ont terni l'image des Sentinelles de l'Auxois. L'idée a été retenue de démultiplier ce type de réunion au sein de communes limitrophes de cette éventuelle implantation.

Démission du président

À la suite de cette présentation, s'est tenue l'assemblée générale qui a acté la démission d'Alain Madupuy, président, pour des raisons de santé, et de plusieurs autres membres de l'association. Paul Robinat a présenté le rapport d'activité et rappelé les événements qui ont marqué l'année : découverte du début de la phase de défrichement par la SCI Brecht ; rencontres avec M. Hervieu, président du groupe EELV Bourgogne, M. Huisman, préfet de Côte-d'Or, Yannick Morizot, président du circuit Dijon Prenoie. Les alertes ont été adressées à la Drac et à la LPO, les autres sujets ayant été débattus pendant la séance d'information. Un nouveau conseil d'administration a été élu. Ce dernier se réunira pour constituer le bureau dans les prochains jours.

Source : Bien Public – haute Côte-d'Or – 11 novembre 2014